

GRILLE DE SELECTION DU YORKSHIRE TERRIER

TB = Très Bon
 EXC = Excellent
 CI = Classe Intermédiaire
 CO = Classe Ouverte
 CT = Classe Travail
 CCH = Classe Champion

SPE = Spéciale de race
 RE = Régionale d'élevage
 NE = Nationale d'élevage
 CHPT = Championnat de France
 TAN = Test d'aptitude naturelle organisé par le club de race



Adoptée par la Commission Elevage de la SCC le : 30/05/2018

Approuvée par le Comité de la SCC le : 12 Septembre 2018

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
			RECOMMANDE	ELITE B	ELITE A
CONFIRME	Sujet CONFIRME + EXC en SPE, NE ou CHPT (EXC à partir de 12 mois pour la CJ) + TAN + Pedigree complet + Identification génétique	Sujet CONFIRME + 2 EXC en CI, CO ou CCH en SPE, NE ou CHPT sous 2 juges différents + TAN + Indemne de la maladie de LEGG-PERTHES-CALVE + Pedigree complet + Indemne de luxation de la rotule ou stade 1 + Identification génétique	Sujet CONFIRME + 4 EXC en CO, CI ou CCH en NE, SPE ou CHPT sous 2 juges différents dont 1 en NE ou CHPT + 1 EXC en RE + TAN + Qualification par un juge de la NE et un membre de la commission Elevage du YTC lors de la NE + Indemne de la maladie de LEGG-PERTHES-CALVE + Indemne de luxation de la rotule ou stade 1 Identification ADN + Pedigree complet	Sujet CONFIRME ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 4 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum Femelle : 4 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants	Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 4 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum Femelle : 4 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.

Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.

Le sujet doit être âgé de + 15 mois au jour de l'examen vétérinaire (maladie Legg Perthes Calve et indemne luxation de la rotule ou stade 1)

